

Extrait du procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'administration

Tenue le 25 septembre 2026

Proposition quant à la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2026-2027

RÉSOLUTION 2627-CA-056

CONSIDÉRANT que l'article 104 du Code des professions prévoit qu'au cours de l'Assemblée générale annuelle, les membres présents nomment les auditrices et auditeurs responsables de la vérification des livres et des comptes de l'Ordre;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit, des finances, des technologies de l'information et de la gestion des risques de l'Ordre a émis une recommandation quant au choix de la firme BDV & Associés CPA Inc. (anciennement LSBO) pour effectuer l'audit des états financiers des 5 années fiscales; incluant celle se terminant le 31 mars 2023 et allant jusqu'à l'année se terminant le 31 mars 2027.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 62 du Code des professions, il est prévu que le Conseil d'administration exerce ses pouvoirs par résolution;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- > DE RECOMMANDER** aux membres présents lors de l'Assemblée générale annuelle de l'OTSTCFQ du 11 novembre 2026 la nomination de la firme BDV & Associés CPA Inc. (anciennement LSBO) à titre d'auditrice des états financiers pour l'exercice 2026-2027 et que la détermination de sa rémunération soit laissée à la discrétion du comité d'audit, des finances, des technologies de l'information et de la gestion des risques, conformément aux prévisions budgétaires 2026-2027.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,

Fait à Montréal, ce 28^e jour du mois de septembre 2026



France Pedneault, avocate, Adm.A., M.A.P., ASC
Directrice générale de l'Ordre et Secrétaire du Conseil d'administration
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec